

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Francis BLANC, Gilbert REBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

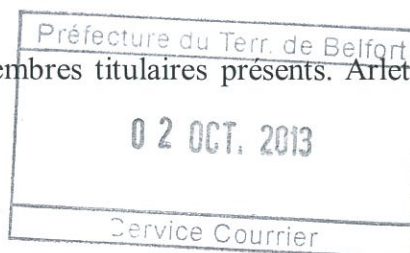
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOUD à Francis BLANC, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.



2013-06-15 – Budget annexe de la ZAC des Grands Sillons – Décision Modificative n°1.

Rapporteur : Christian RAYOT

Création d'article budgétaire :

Pour être au plus juste de la nomenclature des services publics, il est nécessaire de créer un article budgétaire pour l'encaissement de la recette d'une vente de bois en bord de route sur la ZAC des Grands Sillons à Grandvillars.

Fonctionnement : Recette : Chapitre 70 Compte 7023 : 1 200 € HT


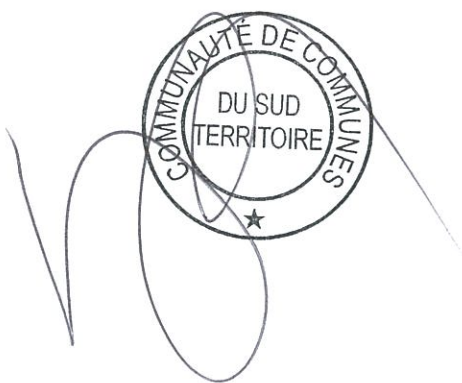
90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2013
Code INSEE	ZA des Grands Sillons (80505)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AJSUTEMENT PRODUITS FORESTIERS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
R-7023-90 : Menus produits forestiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €
Total Général		0,00 €		1 200,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificatif n° 1 du budget annexe de la ZAC des Grands Sillons.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 OCT. 2013 Et publication ou notification le 02 OCT. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p> 
--	--